

LES FORGES
deux-sèvres



Bulletin Municipal 2021



LE MOT DU MAIRE

Après une année 2020 particulièrement éprouvante à bien des égards, marquée par une crise sanitaire à l'échelle mondiale, 2021 s'ouvre en nourrissant l'espoir de meilleurs présages.

En dépit de ce contexte toujours troublé, c'est en mon nom et en celui de l'ensemble du conseil municipal que je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année.

Que 2021 soit pour vous et vos proches une année de réussite dans tous les domaines de la vie.

En cette période si particulière, le contexte m'autorise plus que jamais à vous souhaiter une année pleine de santé pour vous et ceux qui vous sont chers.

Nous vivons en effet une crise d'une ampleur inégalée, pour beaucoup d'entre nous les conséquences sont multiples (sociales, économiques, financières, psychologiques). Pour autant il convient de garder espoir dans l'avenir, de rester fort et solidaire face à cette pandémie qui ne saurait perdurer.

C'est dans cette situation inédite que l'équipe municipale a pris ses fonctions il y a quelques mois pour un nouveau mandat. Je remercie les élus qui ont accepté de se présenter pour les six années à venir afin de poursuivre ensemble la mise en œuvre de projets adaptés pour l'avenir de notre village.

Je profite de cet édito pour souhaiter la bienvenue à Marie Charier qui a été nommée au poste de secrétaire de mairie depuis juin 2020 suite au départ de Mme Bourg. Marie s'est engagée avec professionnalisme et œuvre au service de notre commune avec dévouement et disponibilité. Réservez-lui un accueil chaleureux.

L'année 2021 sera encore une année d'élections, en effet le scrutin départemental et régional se tiendra très certainement en juin, si la situation sanitaire le permet.

Bien sûr nous restons disponibles en mairie pour répondre à vos différentes interrogations malgré cette crise sanitaire et les difficultés pour se réunir.

En vous renouvelant mes meilleurs vœux, il ne s'agit pas d'une simple formule convenue mais bien l'expression d'une réelle confiance dans l'avenir, dans notre capacité collective à dépasser nos inquiétudes, nos difficultés.

Poursuivons ensemble nos actions au profit de toutes et tous.

Très amicalement

Le Maire,

Thierry PARNAUDEAU

Les finances de la commune 2020

DÉPENSES

Charges à caractère général	44247
Charges de personnel	30005
Charges financières (emprunts)	15113
Reversement sur FNGIR	23014
Autres charges de gestion courante	30358
Travaux logement presbytère	35303
Équipement cimetière caverne columbarium	3832

RECETTES

Impôts	116241
Dotations de fonctionnement	52696
Loyers – Taxes ordures ménagères	28929
Taxe aménagement	251
Fonds compensation TVA	14360
Produits divers	2099
Produits vente diverses (photovoltaïque)	7859

État civil 2020

Décès :

Renée GOETHALS : 25 février 2020

Recensement militaire



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. **S'est-il fait recenser ?**
A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : **le recensement est obligatoire.**

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à **la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ***.
Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
- 2 - Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 3 - Munissez vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 4 - Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
- 5 - Suivez les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.



*L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !*



J'ai entre 16 et 25 ans



Je m'inscris en quelques clics



Je m'informe de A à Z



MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT
SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.



- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SURFE SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

Prévoir un délai de 5 mois entre le recensement et la création du compte.

Et en 2021



Les élections régionales seront reportées en juin 2021. Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire par internet sur le site : servicepublic.fr

Horaires d'ouvertures de la mairie

Marie Charier vous accueille à la mairie tous les mardis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00, ainsi que les vendredis de 13h30 à 17h00.

Vous pouvez la joindre au 05 49 69 91 82 ou bien par mail à l'adresse suivante : mairie-les-forges@orange.fr.

Le corona virus est malheureusement toujours présent.

Mr le maire et l'équipe municipale vous rappellent la nécessité d'appliquer les gestes barrières au quotidien.
La vaccination débute, des centres s'ouvrent dans le département.
Restons vigilants et protégeons-nous.

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

**PROTÉGEONS-NOUS
LES UNS LES AUTRES**



Se laver régulièrement les mains
ou utiliser une solution hydro-
alcoolique



Tousser ou éternuer dans son
coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir
à usage unique



Porter correctement un masque
quand la distance ne peut pas
être respectée et dans les lieux
où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au
moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses
contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes,
3 fois par jour



Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

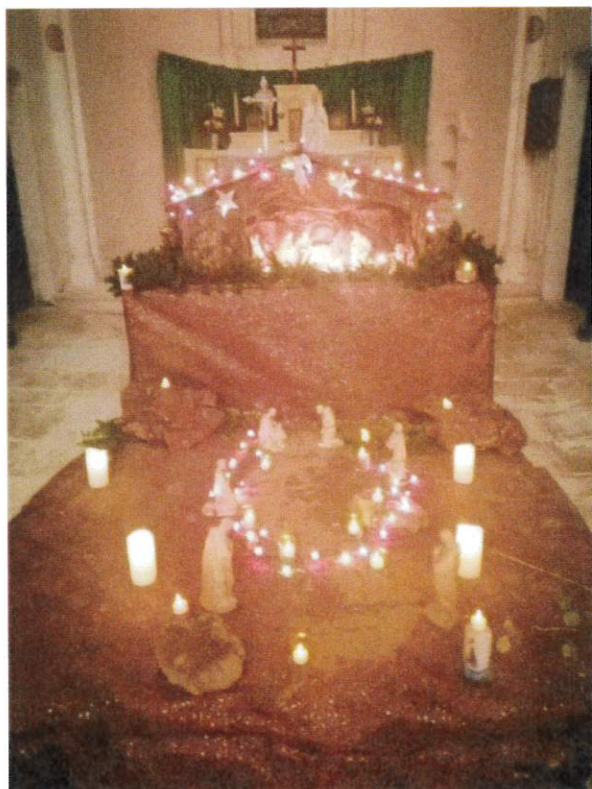
La crise sanitaire actuelle a imposé des cérémonies du souvenir limitées en personnes.

De ce fait un nombre réduit d'élus a rendu hommage aux morts pour la France et cela sans la présence des sapeurs-pompiers ni de celle des habitants des communes.



Tous les ans, la mairie est partenaire sur une compétition de golf. Cette année, la compétition se jouait avec l'union européenne féminine contre les violences faites aux femmes.

Cette compétition a eu lieu le dimanche 20 septembre. Mr le maire a procédé à la remise des lots aux participantes.



Pour mettre un peu de gaieté en cette fin d'année dans le cœur du bourg, des habitantes ont mis en place une crèche dans l'église de la commune. Celle-ci était visible tous les jours. Merci à Mesdames Joffret, Poupin et Rorive pour cette initiative.

REVUE DE PRESSE

LES FORGES

Le centre de secours de Vasles réaménagé



Le lieutenant Nicolas Bouet, en présence du colonel Lamaire, directrice adjointe du SDIS 79, a présenté les vœux des sapeurs-pompiers au maire des Forges, Thierry Parnaudeau.

Samedi dernier, la commune des Forges accueillait les sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours de Vasles pour la cérémonie des vœux au maire.

En présence de Thierry Parnaudeau, le maire, et de la directrice adjointe du SDIS, le colonel Lamaire, le lieutenant Nicolas Bouet, chef du centre de secours, a fait part des interventions réalisées au cours de l'année coulée, « *en augmentation par rapport à l'exercice précédent : 174 contre 168 en 2018.* » Il a regretté toutefois qu'un certain nombre de sorties n'aient pu être assurées du fait d'un manque d'effectif disponible en journée. Un effectif en légère diminution, 17 sapeurs-pompiers volontaires,

que le centre de secours aimerait bien voir repartir à la hausse avec de nouvelles recrues.

Au cours de la cérémonie, Charline Bouchaud a été élevée au grade de 1^{re} classe, Emmanuel Roux promu caporal et la capitaine Marie-France Boisard, ayant fait valoir ses droits à la retraite, s'est vu remettre l'insigne des anciens sapeurs-pompiers pour 30 ans de service. En remerciement de 20 ans de service, le lieutenant Nicolas Bouet a reçu la médaille d'honneur, échelon argent.

Bonne nouvelle, les travaux de réaménagement du centre de secours vont débiter cette année pour qu'il soit opérationnel début 2021.

Les Forges, « un village tourné vers le tourisme »

Le 25 mai dernier, Thierry Parnaudeau a été réélu à l'unanimité pour un troisième mandat de maire. Il s'est prêté volontiers au jeu des questions pour Le Courrier de l'Ouest.

Pour commencer, parlez-nous de cette dernière élection ?

Thierry Parnaudeau : « Trois conseillers étaient sortants, on a pu convaincre deux nouveaux candidats assez facilement, cela a été un peu plus long pour le troisième. Je regrette cependant qu'il n'y ait eu que 50 votants sur 90 électeurs. Le Covid-19 y est certainement pour quelque chose, les gens avaient peur de se déplacer mais la population, pour environ 70 %, est âgée de plus de 60 ans. »

Comment s'est passée cette période de confinement ?

« Nous avons géré les affaires courantes, distribuant des masques à partir du 15 mai en commençant par les personnes les plus vulnérables. Finalement, tous les résidents en ont obtenu au moins un lors de la deuxième livraison. Mais j'ai bien pensé à mes collègues qui ont eu écoles et Ehpad à gérer... »

Depuis votre premier mandat, quel projet vous a le plus tenu à cœur ?

« Je dirais la transformation des anciens bâtiments d'école en logements. Cela s'est réalisé en 2010. Et puis, il y a eu, en 2013, l'aménagement des chemins piétonniers. Mais ce dont je suis le plus satisfait, c'est

la création du magasin en lien avec le Centre socioculturel. Nous avons repris une bâtisse très dégradée dans le bourg pour y installer l'Escapade fermière. C'est une possibilité pour les habitants d'acheter local. Depuis 2 ans, on y trouve, entre autres, les produits du chantier d'insertion que gère le CSC. »

Et pour ce qui est des projets ?

« Nous pensons à une aire pour camping-car sur un terrain proche du lotissement de Bois-Cenis. L'accueil touristique reste un des atouts pour notre commune qui accueille de nombreux visiteurs, à cause du golf. »

La rédaction avec Marie-Dominique Couturier, correspondante



Thierry Parnaudeau a été réélu maire pour un troisième mandat

Mai 2020

Des infos du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine

Les nouveaux conseillers municipaux au cœur du projet

L'année 2020 a été l'occasion de renouveler les équipes municipales. Les nouveaux conseillers, tout comme les acteurs impliqués dans la vie locale, seront associés à l'écriture de la Charte du projet de Parc naturel régional (PNR). Si les délais sont respectés, la phase d'évaluation et de validation de la Charte se terminera par la consultation des communes avant la fin de ce mandat municipal. Chaque Conseil municipal aura le choix d'adhérer à ce projet de Charte et donc au futur Syndicat Mixte du PNR.

Point d'étape sur le projet

Le Pays de Gâtine a obtenu, de l'Etat, en 2019, un avis d'opportunité favorable à la création du PNR. Ce concours d'entrée est une première étape mais il reste plusieurs années de travail avant d'obtenir le diplôme : le label PNR. Ce temps qui peut sembler long s'explique par le besoin de concertation nécessaire à l'adhésion de chacun à la feuille de route pour construire la Gâtine de demain : La Charte du Parc. C'est un contrat entre l'ensemble des acteurs d'un territoire. Elle est valable 15 ans et se décline en plans d'actions afin de répondre aux enjeux du territoire dans le cadre des missions attribuées aux PNR, à savoir la protection du patrimoine paysager et architectural, la participation à la qualité de la vie locale, l'encouragement des activités économiques et l'innovation.

Cette année, si particulière, n'aura pas remis en cause le projet de PNR. Au contraire elle a multiplié les raisons de s'engager dans cette démarche afin préserver un cadre de vie de qualité lorsque nos déplacements sont limités ou de soutenir les productions locales et les agriculteurs engagés en vente directe. Les restrictions sanitaires ont limité la tenue de grandes réunions participatives. Cependant, le Pays de Gâtine a pu avancer sur des éléments d'études comme l'inventaire du linéaire de haies ou l'identité paysagère du Pays de Gâtine.

Qui pilote le projet de Parc ?

Le projet de PNR est porté par le Pays de Gâtine depuis 2016 et par son Président, nouvellement réélu, Didier GAILLARD, maire de Ménigoute. Les 31 élus du Pays de Gâtine suivent attentivement l'avancée du projet et un vice-président est chargé plus particulièrement de ce dossier, il s'agit de Jean-Pierre RIMBEAU, Maire d'Ardin et Président de la Communauté de communes Val de Gâtine. Toute l'équipe salariée du Pays de Gâtine est également mobilisée, selon les thématiques d'action et une cheffe de projet, Camille Bévilion est dédiée à cette mission.

Le soutien de la Région et du Département

La Région Nouvelle-Aquitaine (qui a la compétence pour créer un PNR) accompagne financièrement et techniquement le Pays de Gâtine depuis le tout début de la démarche. Le Pays de Gâtine peut également compter sur le soutien du Département des Deux-Sèvres, partenaire de la démarche

depuis son lancement, qui vient de valider une aide financière pour trois ans. Ces aides vont accompagner les études nécessaires au projet de PNR ainsi que l'animation des temps de concertation avec les acteurs et les habitants de la Gâtine.

Des experts au service du projet de Parc

Une nouvelle instance a été créée pour accompagner la création du PNR : il s'agit du Conseil Scientifique et Prospectif. Il est composé de chercheurs ou universitaires en activité ou retraités, d'experts ou de personnalités qualifiées dans les domaines des sciences de la nature ou des sciences humaines et sociales. C'est un outil d'aide à la décision qui a pour rôle de formuler des propositions et de conduire des réflexions lorsque sont à prendre des décisions nécessitant une expertise technique et scientifique sur le territoire.

Renseignements : Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49 - pays-de-gatine@gatine.org

Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »



Passage du Tour de France en Gâtine le 9 septembre 2020, installation du Pays de Gâtine sur la commune des Châteliers avec l'aide de Jean-Yves Faucher et Eric Veillon, agriculteurs sur la commune.

Projet
Parc
naturel
régional
de Gâtine poitevine



Centre Local d'Information et de Coordination de PARTHENAY (CLIC Antenne de PARTHENAY)

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de PARTHENAY est un « **point info seniors** » : un guichet unique d'information pour les **personnes âgées de 60 ans et plus**, pour leurs **familles** et leur **entourage**. Le CLIC informe, conseille et oriente.

Nous sommes à votre écoute :

- pour vous guider dans vos démarches administratives : mise en place d'un service d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations culturelles ou sportives, etc...
- pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition : coordonnées des services à domicile, portage de repas, téléassistance, établissement etc...

Nous pouvons vous orienter :

- vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes : assistants sociaux, service maintien à domicile du Département, coordinateurs de parcours...
- vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (maison de retraite, résidence autonomie...).
- Vers des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires (ex : atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants, conférences etc...).

Nous pouvons vous mettre en relation :

- avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens, réseaux de visiteurs bénévoles...),
- avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (exemple: groupe de paroles pour les aidants, conférences, atelier de prévention...)

Association Appui et Vous Nord Deux-Sèvres

CLIC Antenne de PARTHENAY

Tel : 05.49.63.45.70

Adresse :

33 rue Louis Aguilon – 79200 PARTHENAY

Mail : clic-parthenay@appuietvous.org

Accueil du public: du lundi au vendredi - de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h

Privilégier la prise de rendez-vous



Pour nous joindre

Château de La Ménardière
79 310 MAZIERES-EN-GATINE

05 49 63 28 22 / aicmaccueil@gmail.com



@AICMMazières

<http://www.aicm79.com/>

L'AICM (accueil, information, conseil et mobilisation vers l'emploi) est une association de l'économie sociale et solidaire qui intervient sur les secteurs de Ménigoute, Mazières en Gâtine, Champdeniers-St-Denis et Coulonges sur l'Autize.

❖ Particuliers, associations, entreprises :

Notre offre de service : la mise à disposition de personnels en fonction de vos besoins

Nos atouts : la proximité, la réactivité, le conseil et le suivi

Particuliers

Une aide pour améliorer votre quotidien

Jardinage, petit bricolage, peinture, petite maçonnerie, garde d'enfants de plus de 3 ans, aide aux devoirs, ménage, repassage, nettoyage de vitres, soins et promenade d'animaux domestiques, etc.



OUVRE DROIT À RÉDUCTION D'IMPÔTS DE 50%

Entreprises

Une offre de service à votre disposition

Manutention, conditionnement, emplois agricoles, travaux saisonniers, inventaires, déménagements, entretien des locaux, etc.

Pour répondre à vos enjeux RH et commerciaux,

Pour développer votre ancrage territorial,

Pour agir dans une logique de responsabilité sociale.



Actualités du tri

La lettre d'information du SMC

Que contient encore votre poubelle ?

La gestion des déchets ménagers est un problème universel, il est indispensable de contribuer aux objectifs environnementaux imposés par l'urgence climatique. Dans une société où tout se jette, les déchets sont un enjeu sociétal. Je compte insuffler dans ce mandat avec tous les délégués élus, une politique plus respectueuse de l'environnement. L'équipe du SMC a déjà mis en place un certain nombre de mesures allant dans ce sens, mais elle ne peut atteindre ses objectifs sans une prise de conscience individuelle et collective.

Aujourd'hui, chaque habitant de notre territoire produit environ 151 kg d'ordures ménagères (votre bac à couvercle vert). Sur ces 151 kg de déchets, 97 kg pourraient être valorisés ! Vous trouverez dans les pages suivantes le détail par type, il est absolument nécessaire de réduire notre empreinte carbone.

Les poubelles, c'est l'affaire de tous, chacun peut dans sa mesure participer par des gestes simples à réduire son impact sur l'environnement.

Il faut contribuer à un futur plus respectueux de la planète, les déchets sont un des maillons de notre devenir. Ils sont le reflet de la société de consommation et de son impact sur les ressources naturelles. Leur traitement dans un but de valorisation est un moyen de compenser l'épuisement de ces ressources et les dégradations liées à leur exploitation.

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.

Fidèlement,
Le Président du SMC
Eric CUSEY



DES DÉCHETS QUI POURRAIENT ÊTRE RECYCLÉS !

En 2019, 7 370 tonnes d'ordures ménagères (bac à couvercle vert) ont été collectées sur le territoire du SMC, soit **151 kg par habitant et par an**. La quantité collectée continue de diminuer. C'est bien, mais certains territoires des Deux-Sèvres atteignent déjà 100 kg par habitant.

Le syndicat a participé à une étude sur le contenu des bacs à couvercle vert. Cette analyse par catégorie de déchets, a permis de connaître la composition précise des ordures ménagères et de déterminer notamment les proportions de matières recyclables, compostables encore présentes.

Les deux tiers de votre poubelle peuvent faire l'objet d'une action de tri ou de prévention.

35kg/hab/an d'emballages et papiers peuvent encore être recyclés, s'ils sont déposés dans le bac à couvercle jaune.



PAPIERS, CARTONNETTES,
BRIQUES ALIMENTAIRES



EMBALLAGES EN MÉTAL



EMBALLAGES EN PLASTIQUE

23 %

Un doute ?
Téléchargez
l'application
Guide du tri
CITEO



Que contient
poubelle



6 kg/hab/an de bouteilles, pots et bocaux en verre peuvent être recyclés s'ils sont déposés dans les bornes dédiées. Inutile de les laver, il suffit de bien vider vos pots de yaourt, mayonnaise...

Le verre se recycle à l'infini, à condition d'être trié !



4 %

Retrouvez la localisation des points d'apport volontaire sur www.smc79.fr

34 kg/hab/an de déchets mis à la poubelle peuvent être compostés. En tas, en composteur, ou en lombricomposteur*, vos déchets de cuisine (épluchures, restes de repas, marc de café, essuie-tout...) et vos déchets de jardin (fleurs fanées, feuilles, petits branchages...) se transforment en un amendement naturel et gratuit pour vos plantes.

Le SMC met à disposition **gratuitement un composteur par foyer**, à retirer au siège social du SMC, à Sainte-Éanne ou lors de permanences en déchetterie.



22 %

* lombricomposteur : composteur d'intérieur

DES DÉCHETS QUI POURRAIENT ÊTRE ÉVITÉS !

7 %

10kg/hab/an de déchets alimentaires dont **3,4 kg** de denrées encore emballées sont jetés alors qu'ils peuvent être évités par de simples gestes : vérifier régulièrement les dates de péremption, bien conserver les aliments, acheter les justes proportions et faire une liste de courses, cuisiner et accommoder les restes.

3 %

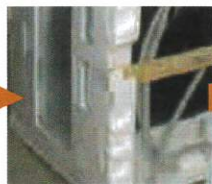


4 kg/hab/an de vêtements, chaussures, linge de maison, couvertures, rideaux, nappes peuvent trouver une 2e vie. Même usés, il suffit de les déposer propres et secs en sac fermé, à un point d'apport volontaire. Retrouvez leur localisation sur www.refashion.fr/citoyen. Toutes les déchetteries du SMC sont équipées de bornes. En fonction de leur état, les textiles retriés sont réutilisés ou recyclés.



8 kg/hab/an de déchets peuvent être valorisés s'ils sont apportés en déchetterie. Appareils électriques et électroniques, batteries, bidons de pétrole et de produits toxiques, bois, cartons, gravats, huiles alimentaires, huiles moteurs usagées, lampes, métaux, meubles, néons, objets en plastique, piles, végétaux... sont valorisés par filière. Par exemple, le polystyrène de calage devient du garnissage de pouf grâce à Poitou Polystyrène (86).

5 %



Billes de polystyrène



Retrouvez les horaires et les conditions d'accès aux déchetteries sur www.smc79.fr

36 %



54 kg/hab/an de déchets résiduels sont quasi inévitables. Les résiduels comprennent les fractions hygiéniques, les couches, les éléments fins et autres incombustibles. Néanmoins, des alternatives durables existent :

- > couches et serviettes hygiéniques lavables ;
- > carrés en éponge pour éviter les disques de coton et lingettes lavables pour remplacer l'essuie-tout ;
- > tissus enduits de cire d'abeille pour remplacer le cellophane ;
- > vaisselle/gobelets réutilisables.

Vos gestes d'aujourd'hui impacteront la facture de demain.

Les ordures ménagères sont actuellement envoyées au centre de tri mécano biologique (TMB) du Syndicat mixte intercommunal de traitement et d'élimination des déchets des Deux-Sèvres (SMITED) à Champdeniers. Cet équipement permet de réduire, de plus de 50 %, les déchets destinés à l'enfouissement, mais les installations de traitements coûtent cher à gérer (117,5 € HT la tonne). De plus, chaque tonne enfouie en centre de stockage fait l'objet d'une taxe appelée TGAP versée à l'Etat. Cette taxe actuellement de 25 € HT la tonne va augmenter progressivement pour atteindre 65 € HT en 2025.

1 heure de broyage offerte

Dans le cadre de son partenariat avec l'entreprise adaptée du Haut Val de Sèvre EAHVS, le SMC propose la prise en charge de la première heure de broyage des végétaux chez les particuliers.

Cette prestation est valable une fois par an et par foyer. Pour cela, il vous suffit de prendre contact pour une prestation avec l'EAHVS au **07 85 69 04 83**

Le broyat obtenu doit être utilisé **sur place** à des fins de paillage ou compostage.

Suppression des bornes papiers

Toutes les bornes papiers ont été enlevées, puisque les usagers sont équipés d'un bac à couvercle jaune pour le tri des emballages et papiers en mélange.

Tout particulier ou entreprise n'étant pas encore doté de bac peut en faire la demande auprès du SMC (gratuit pour les particuliers, prix au litre pour les professionnels).

En cas de déménagement, vide maison, appelez le SMC pour trouver une solution adaptée à de grandes quantités de papiers.

Le SMC, c'est quoi ?

47 communes réparties en 3 communautés de communes soit **48 900** habitants

3 compétences :

- > la collecte et la valorisation des déchets ménagers
- > la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations GEMAPI
- > l'entretien de bâtiments intercommunaux (gendarmerie de St-Maixent-l'Ecole et gymnase Chantoiseau à La Crèche).

70 agents titulaires dont 20 chauffeurs-rippeurs et 11 agents de déchetterie

Le SMC s'engage avec CITEO pour le tri et le recyclage.



Les conseils d'agent de déchetterie

Avant d'aller en déchetterie, chargez votre remorque ou votre véhicule en séparant bien les types de déchets. Cela simplifiera vos dépôts et vous fera gagner du temps. Pensez à mettre de côté les objets en bon état pour les proposer à la recyclerie.

Avant de partir, vérifiez qu'il n'y aura pas d'envols sur la route. Pensez à bien arrimer votre chargement (filet, bâche).

Sur place, présentez votre carte d'accès, puis suivez les consignes de tri de l'agent de déchetterie. Son rôle est de vous conseiller mais pas de décharger vos déchets à votre place.

Votre carte est personnelle, ne la prêtez pas à un tiers.



Manifestation éco-responsable

Vous organisez une manifestation festive, sportive, culturelle, le SMC souhaite vous accompagner pour vous aider à mieux gérer vos déchets.

Le SMC propose le prêt de bacs de collecte pour les associations du territoire, à raison d'une fois par an. Pour cela, téléchargez le formulaire sur le site smc79.fr/réductiondesdéchets et envoyez le au moins un mois avant l'évènement.


La démarche engagée doit s'appuyer sur une réflexion pour réduire la production de déchets.



Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine
BP 10023 - 79403 ST-MAIXENT-L'ECOLE Cedex - 05 49 05 37 10 -
accueil@smc79.fr



Directeur de la publication : le Président du SMC - Conception : service communication SMC - Photos : CITEO, EcoTLC, Poitou Polystyrène, SMC - Tirage : 26 500 exemplaires - Imprimé sur papier recyclé - Novembre 2020



Lettre d'information N°2
Janvier 2021

PROJET ÉOLIEN DE LES FORGES

Photomontage - Vue depuis le Golf du Domaine des Forges

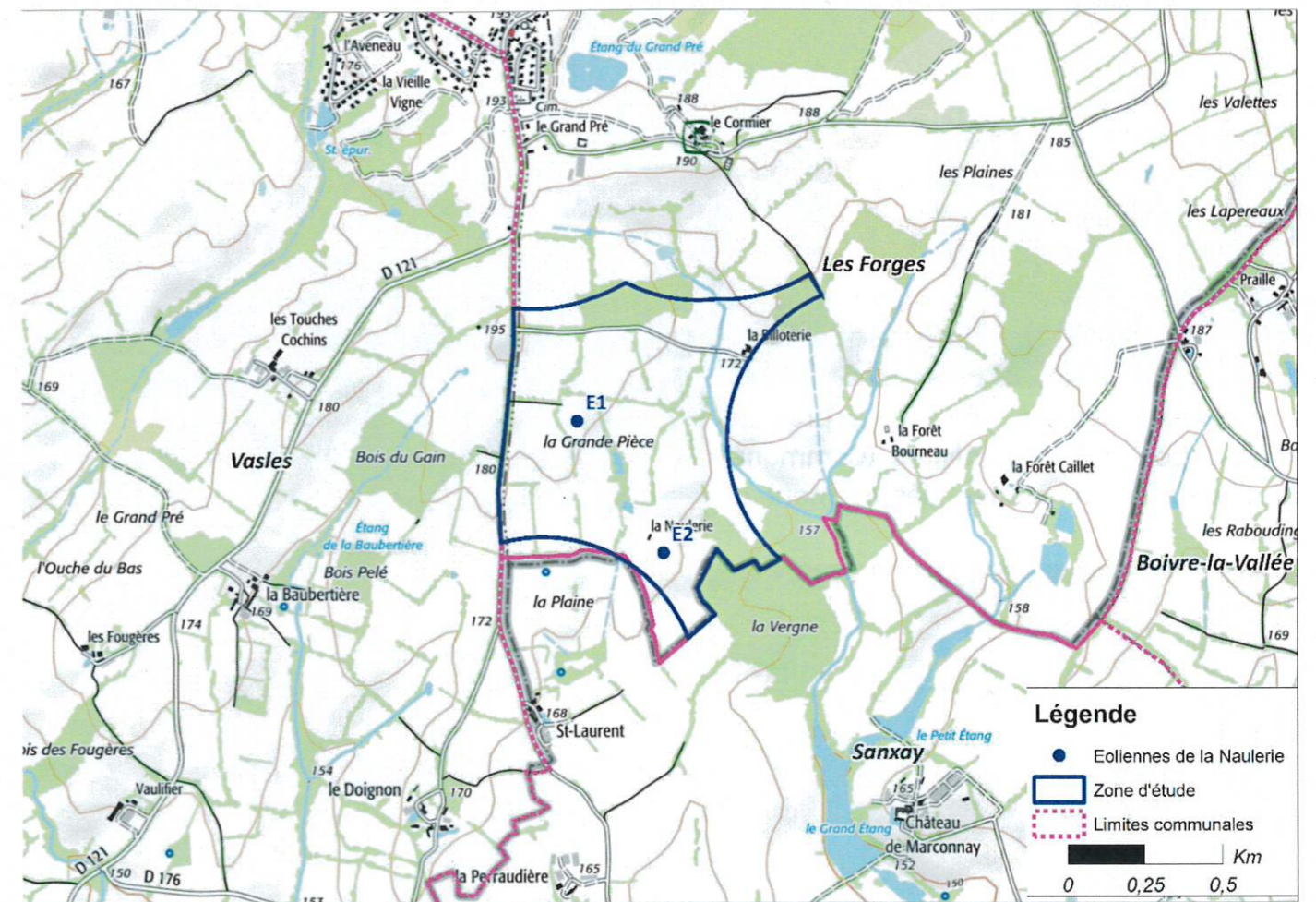
Madame, Monsieur,

Fin 2018, VALECO, producteur français d'énergie renouvelable, a pris contact avec la commune de Les Forges pour étudier la faisabilité d'un projet éolien sur son territoire.

Après avoir autorisé VALECO à poursuivre les études de faisabilité et obtenu les accords des propriétaires fonciers et exploitants agricoles concernés, VALECO a missionné des bureaux d'études indépendants pour réaliser les différentes expertises réglementaires nécessaires pour la constitution d'un dossier de demande d'autorisation environnementale.

VALECO vous souhaite aujourd'hui une bonne année 2021 et vous présente une deuxième lettre d'information qui retrace l'avancement de ces études et les futures étapes du projet éolien.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.



Plan de localisation
après détermination du meilleur compromis d'implantation

Le parc éolien des Forges, c'est :



11.4 MW

Puissance totale
du parc éolien



2

Nombre
d'éoliennes



31 000 MWh/an

Production
envisagée



15 500 tonnes¹

d'émissions de CO2
évités par an



14 800 personnes

Production
équivalente à la
consommation
annuelle de
14 800 personnes

- > Deux éoliennes d'un mât d'environ 120m de hauteur, munies chacune de trois pales de 80m de long maximum
- > Une électricité qui sera produite à un **tarif compétitif**
- > Un **investissement de 17,1 millions** d'euros pour VALECO
- > Des **fonds bloqués et dédiés entièrement au démantèlement**, en conformité avec l'arrêté ministériel du 22 juin 2020. Ce sont ainsi près de **174 000 €** qui sont d'ores et déjà destiné au démantèlement du parc éolien.
- > Des **retombées fiscales de 140 000€** pour les collectivités (Commune, Communauté de communes, Département et Région).



¹Source : Etude sur filière Eolienne - ADEME

Les retombées financières, moteur de l'action locale :

Un parc éolien génère des retombées fiscales pour les collectivités. Ces nouvelles ressources profitent à tous les habitants car elles permettent d'entretenir les infrastructures actuelles et d'améliorer les services municipaux.

Ces retombées fiscales s'élèvent à près de 140 000€ pour les collectivités (Commune, Communauté de communes, Département, et Région).

Le parc générera aussi des retombées financières pour l'ensemble des propriétaires et exploitants ayant mis à disposition leurs terrains pour la réalisation des différentes études autour du projet éolien.

Activité économique et emploi

Selon les activités concernées et les phases des projets, les territoires d'accueil peuvent enregistrer un regain d'activité dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et de l'implantation de nouveaux foyers. La présence de parcs éoliens sur un territoire permet le développement de compétences spécifiques localement et favorise la présence de travailleurs qualifiés.

L'implantation d'un projet éolien génère un surcroît d'activité localement, et fait intervenir des TPE PME et ETI de proximité pour des travaux variés : terrassement, VRD, fourniture de béton, raccordement au réseau public, etc. Un certain nombre de projets font également appel à des mâts fabriqués en région, ce qui constitue une valeur ajoutée supplémentaire au niveau régional / national.

Qui sommes-nous ?

Présent sur le marché énergétique d'origine renouvelable depuis plus de 20 ans, VALECO en est un pionnier.

Implanté à Montpellier (siège social), Amiens, Nantes, Toulouse, Boulogne, Dijon, Lyon et Aix-en-Provence, VALECO est présent sur toute la chaîne de valeur de l'éolien : depuis la prospection et le développement de nouveaux sites jusqu'à l'exploitation et le démantèlement, en passant par le financement et la construction.

VALECO est aujourd'hui intégré au groupe allemand EnBW, l'un des plus grands énergéticiens en Allemagne et en Europe. Avec plus de 21 000 collaborateurs, EnBW approvisionne quelques 5,5 millions de clients en électricité, gaz et eau ainsi qu'en solutions et services énergétiques. Son actionnariat public (Land du Bade-Wurtemberg et groupement de communes) confère au groupe, en plus de sa stabilité et de son ancrage régional, la capacité d'être un acteur majeur de la transition énergétique.

Contact

Vous avez des questions sur le projet éolien de les Forges ?

N'hésitez pas à envoyer un e-mail ou écrire à l'adresse suivante :

Raphaëlle Mathon – raphaellemathon@groupevaleco.com

Valeco - Agence de Toulouse - 77 allée de Brienne - 31000 TOULOUSE



groupevaleco.com



ACAMO, Jumelage du Pays Ménigoutais et du canton d'Ountivou au Togo

ACAMO, c'est quoi ?

Une association créée en 1990 par des habitants de «l'ex-canton de Ménigoute ». Elle accompagne les habitants d'Ountivou dans leur développement social et économique, ce qui a permis de créer des relations d'amitié et d'échange entre les populations.

Ountivou, c'est où ?

Ountivou est en Afrique de l'Ouest, au Togo. C'est en pleine brousse, à 65 kms de la plus grosse ville, Atakpamé (jumelée avec Niort) et à 10 kms du pays voisin, le Bénin. On y va par la piste en 3 heures environ. Là-bas, pas de réseau d'eau potable, pas d'électricité, dans aucun village (de 100 à 3000 habitants). Population d'Ountivou : environ 36 000 habitants pour 120 villages).

En 30 ans ACAMO, a :

- tissés des liens très forts d'amitié avec les habitants du canton d'Ountivou, et leur comité de jumelage, JCMO (Jumelage Coopération (cantons de) Ménigoute et Ountivou) ;
- aidé à la construction d'une école, emporté des fournitures scolaires, médicaments et petits matériels (lunettes, béquilles...);
- permis l'échange de courrier avec les enfants de quelques écoles du Pays ménigoutais ;
- participé à l'électrification de deux dispensaires par panneaux photovoltaïques avec le financement du SIEDS ; et à l'acquisition de réfrigérateurs électriques pour conserver les vaccins ; Cependant nos finances ne permettent pas de renouveler 2 panneaux solaires défectueux sur le dispensaire de Homa ce qui empêche le fonctionnement du réfrigérateur ;
- permis la réalisation de 19 puits et 28 forages à pompes manuelles avec le financement de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine ;



Les habitants aident à la pose des tuyaux du forage



Quand l'eau potable jaillit c'est la joie ! ... même si on ne voit pas les sourires sous les masques... là-bas aussi !

-et en 2020, permis la réparation du dispensaire d'Ountivou à la suite d'un incendie (un imprévu qui a coûté 3410 €) ;
- accompagné le développement agricole en participant depuis 2003 au financement du salaire d'un technicien agricole qui conseille les paysans, et notamment depuis 2019, en agro-écologie ; à la création de la caisse locale de Crédit Agricole (gérée par les paysans) ; au paiement d'indemnités à 3 paysans relais (paysans modèles) qui aident le technicien agricole auprès des agriculteurs, Ountivou est très vaste ;
- financé des outils de communication : 2 ordinateurs portables d'occasion et 2 clés d'accès à internet;
- effectué des voyages au Togo, tous les 1 à 2 ans. Déplacements nécessaires pour les liens d'amitié mais aussi pour le suivi des actions et projets ainsi que la compréhension des besoins. Cette année, covid19 oblige, nous avons dû annuler notre mission en octobre ...Nous devons fêter nos 30 ans !... Heureusement nos amis togolais ne sont pas trop touchés par le covid19 !

Comment ACAMO, trouve chez nous, l'argent nécessaire à la réalisation de travaux à Ountivou ?

- * les adhésions, les dons et les subventions des communes du Pays ménigoutais ;
- * collecte de ferraille sur tout le Pays ménigoutais tous les ans en novembre ;
- * vente lors de vide-greniers, d'objets qui nous sont donnés, et vente de produits Togolais (artisanat et fruits secs ramenés lors des missions au Togo) ;
- * dîner de la solidarité tous les avant-derniers samedis de novembre dans une commune du Ménigoutais.

Pour aider ACAMO

On peut devenir bénévole ; adhérer à l'association (10 €), ou faire un don défiscalisé (déductible de l'impôt sur le revenu). **Cette année nous lançons un appel particulier à solidarité afin de continuer à exister !** et de participer au moins, au coût du développement agricole au Togo (en convention avec Afdi79) soit 1650€.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter :

Bernard Métais : 06.89.47.40.37 - Alain Gendry : 07.85.32.79.09 – Evelyne RIVAULT: 06.79.95.19.92

Association Coopération Amitié Ménigoute Ountivou

Centre SocioCultuel – 79340 Les Forges

Mail: contact.acamo@gmail.com

Site: www.acamo.org

Siret: 750 550 592 00012 – Code APE 9499Z